

Compte Rendu de l'Assemblée Générale de l'Association de Sauvegarde de l'Orgue et de L'Eglise de Chaumont en Vexin (ASSOEC) du samedi 3 Décembre 2016

Les membres de l'Association, dûment convoqués, se sont réunis le samedi 3 Décembre 2016, à 10 heures, salle des Associations, à la Mairie de Chaumont en Vexin, siège de l'ASSOEC, sous la présidence de Marie José Pellé.

Membres présents : Mmes Caroline Domergue, Marie José Pellé ; Mrs Daniel Angéras, Alain Berche, Pierre Rambour, Jean Claude Thomas, membres du Bureau, ainsi que Mmes Delatour, Devylder, Doncq, Ferrat, Maufus et Mrs Parichon et Pellé. Sont également présents Mme Landa-Bachelot, responsable de l'Agence du Crédit Mutuel de Chaumont en Vexin (notre banque), ainsi que Mr Boulie, responsable de notre site internet.

Pouvoirs de Mme M.Clouet et de Mrs Réthoré et Rossi(à M.J.Pellé), de Mme A.F.Cuypers et de Mr M.Milhoud (à J.C.Thomas) .

Mr l'Abbé Mathieu Devred, curé de la Paroisse, retenu à l'Eglise Saint Jean-Baptiste par la préparation de la Messe des Confirmations qui sera célébrée demain dimanche, nous rejoindra en cours de séance.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer en toute légalité.

Marie José Pellé, Présidente de l'Association, remercie les personnes présentes, et rappelle les objectifs de l'ASSOEC.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Communication de Mr le Maire de Chaumont, Président d'honneur de l'Association
- Rapport moral
- Rapport financier
- Renouvellement du Bureau
- Projets 2017
- Questions diverses

Communication de Mr Pierre Rambour

Mr Rambour répond à la critique que certains formulent : l'Eglise Saint Jean-Baptiste ne serait pas le bâtiment figurant au premier rang des préoccupations patrimoniales de la municipalité. Il rappelle que rien ne peut se faire sur l'édifice, classé Monument Historique, sans l'accord de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Deux rapports ont été établis, l'un en 1998, et le second en 2004-2005 par Mr Algrain. Pour des raisons administratives, ce dernier ne peut pas intervenir pour la réalisation de travaux. La procédure nécessite le choix d'un autre architecte. Mr le Maire rend compte des travaux réalisés (reprise des parties basses à l'extérieur, restauration du trumeau) ou en cours (restauration du parvis). La reprise des parties hautes reste à faire. Des essais de captage des eaux pluviales à la périphérie du bâtiment sont réalisés. La municipalité a dépensé au cours de l'année 10 000 euros, sur le chapitre "fonctionnement" pour les contrats liés à l'Eglise, ainsi que pour des interventions ponctuelles sur la toiture (par l'entreprise Rassaert). Dans le chapitre "investissement", la municipalité est intervenue à hauteur de 14 000 euros pour l'installation de la nouvelle sonorisation, et a dépensé 12 072 euros pour la réfection du parvis.

En 2017, Mr le Maire demandera des subventions pour la restauration de la statue (à l'extérieur) de Saint Jean l'Évangéliste, ainsi que de deux vitraux (par l'atelier de Mr Courageux, maître verrier). Situés dans la partie haute, ces vitraux sont actuellement sans protection. Notre Président d'honneur redit son attachement à ce beau monument, ainsi que son respect pour les hommes qui l'ont construit. Dans l'avenir, de gros travaux seront à prévoir, de coût élevé. Cela nécessitera la pose d'échafaudages. Il n'est pas possible, compte tenu de la configuration du site, d'envisager l'emploi d'une nacelle.

M.J.Pellé remercie Monsieur le Maire pour ces précisions.

Le problème des contreforts qui ont bougé, mouvement lié à des affaissements, est évoqué à nouveau. Il s'ensuit des infiltrations préjudiciables. Enfin, il serait nécessaire de supprimer les arbustes qui se développent dans certaines parties hautes (MJ Pellé). Là encore, la difficulté d'accessibilité est mentionnée.

Mme Delatour exprime son point de vue : le dossier de la DRAC est en suspens depuis 2004. Le bâtiment se dégrade. Nous ne sommes pas très bien placés, vis à vis de la DRAC.

A la question de notre Présidente sur la localisation actuelle de la DRAC (Lille?), suite à la mise en place de la réforme régionale, Mr Rambour précise qu'il reste une antenne de cette administration à Amiens.

Mme Landa-Bachelot s'interroge sur le coût des travaux à prévoir.

Mr Berche considère que le maintien de la structure du bâtiment est en jeu. Dans le voisinage géographique, la Communauté des Sablons a procédé à d'importants travaux de sauvegarde des Eglises de son périmètre. Mr Rambour précise que si la Communauté des Sablons a cette compétence, la Communauté du Vexin-Thelle (dont dépend la ville de Chaumont en Vexin) ne l'a jamais prise.

A. Berche s'inquiète d'une possible dangerosité des défauts actuels de la structure. Mr le Maire redit les conclusions des études : il n'y a pas de danger à l'intérieur du bâtiment. Pour l'extérieur, l'accès au chemin de ronde demeure interdit.

Enfin, les pigeons, facteur non négligeable dans certains processus de dégradation, reviennent coloniser plusieurs portions de l'édifice (ils ont pourtant fait récemment l'objet d'une campagne de mise hors de nuisance ...).

Mme Delatour fait une communication à propos d'un tableau, anciennement dans l'Eglise de Chaumont en Vexin, et actuellement au Musée Départemental. Elle en retrace l'histoire, et mentionne que ce tableau devait être exposé à Tours pour l'exposition consacrée à Saint Martin. Cela n'a malheureusement pas été le cas. Mme Delatour fait partie d'un groupe, le GERA, qui fonctionne depuis vingt ans, s'intéressant à l'archéologie et l'histoire locales. Cette précision est donnée en réponse à une question de Mr Parichon.

Rapport moral (M.J. Pellé, J.C.Thomas)

Activités de l'exercice 2015- 2016

Manifestations culturelles

Deux concerts ont été organisés par l'ASSOEC. L'entrée en était libre, comme pour les précédentes manifestations. Les auditeurs qui le souhaitent, peuvent faire un don à l'ASSOEC. Chaque concert a été suivi d'un Pot amical.

Le concert de l'Avent a eu lieu le 13 Décembre 2015, avec le concours des artistes de "Saxorgues". Il s'agissait de pièces associant le saxophone (Fabien Chouraki) et l'orgue (Daniel Basset, professeur d'orgue au Havre). Ce concert nous a permis d'apprécier également l'intervention du jeune sonneur chaumontois Gustave Cuypers.

Le concert du printemps 2016 a eu lieu le 22 Mai. A cette occasion se sont faits entendre la chorale de l'Ecole de musique de Chaumont en Vexin, ainsi que l'Ensemble Vocalis du Vexin. M.J.Pellé remercie vivement tous les intervenants, qui permettent la tenue de ces manifestations.

Communication

Notre Présidente rappelle que nous bénéficions, pour la communication internet de l'Association, du savoir-faire de l'entreprise Graph ID de Mr et Mme Boulie. Un contrat a été passé avec cette société.

Courant décembre 2015, a été mise en ligne sur notre site la visite virtuelle de l'Eglise Saint Jean-Baptiste, réalisée par la société F&D films.

Mr Boulie projette pour les membres présents, la visite virtuelle, qui reçoit une appréciation très favorable. Le travail effectué par la société F&D films est d'excellente qualité.

Mr Boulie présente enfin l'audit de notre site pour l'année écoulée. Sur 1126 visites, 891 étaient des visites uniques. 126 personnes y ont accédé grâce à leur tablette. L'ensemble de ces données très instructives sera accessible dans un avenir proche sur le site de l'ASSOEC. Mr Parichon souhaite la mise en ligne du maximum d'informations.

Depuis Novembre 2016, sur le site internet de la Mairie, il est possible d'accéder à la présentation de l'ASSOEC dans la rubrique "Associations, culture et tourisme".

Il a été porté à notre connaissance, très récemment, l'existence, en ligne, d'un article très documenté sur l'Eglise Saint Jean-Baptiste, paru dans l'encyclopédie Wikipedia. Mme Landa-Bachelot s'interroge sur l'opportunité d'un lien, qui serait mentionné dans notre site, afin d'accéder aisément au contenu de l'article en question.

L'ASSOEC est intervenue également lors des Journées du Patrimoine. L'Eglise était accessible aux visites les samedi 17 et dimanche 18 septembre 2016 après midi. Les présentations de l'orgue et de l'édifice ont été assurées par J.L. Bonneau pour l'édifice, et J.C.Thomas pour l'orgue Callinet.

Mme M.J.Pellé utilise régulièrement la tribune offerte par La Lettre Chaumontoise pour informer la population de la commune de nos activités, en particulier celles liées aux concerts.

Dons de l'ASSOEC

Comme nous nous y étions engagé, le meuble de protection de la nouvelle sonorisation de l'Eglise a été financé par notre Association (pour un montant de 1 000 euros).

Par ailleurs, nous avons porté, en novembre 2016, la réalisation de six lutrins (par l'entreprise Lefondeur) de présentation des éléments remarquables de l'Eglise Saint Jean-Baptiste. Les emplacements choisis l'ont été en concertation avec l'Abbé Mathieu Devred, curé de la Paroisse. Dès que possible, un feuillet regroupant les indications topographiques (localisation des lutrins) et la signification religieuse des éléments retenus, sera mis à la disposition des paroissiens et des visiteurs à l'entrée de l'édifice.

Approbaton du rapport moral

Soumis au vote, le rapport moral qui vient d'être présenté est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier (D.Angéras)

En l'absence de F.Réthoré, notre trésorier, Maître D.Angéras, vice-président de l'Association, présente le rapport financier : au 30 Novembre 2016, le solde, positif, est de 5 023,95 euros sur le compte association, et de 1 560,97 euros sur le compte rémunéré (ou eurocompte).

Comme pour les exercices précédents, les dépenses les plus importantes ont été celles liées 1) aux manifestations organisées, 2) aux participations pour l'Eglise (meuble de la sonorisation : 1 000 euros ; lutrins de présentation : 793, 20 euros), 3) à la rémunération de l'entreprise Graph ID pour la gestion du site internet de notre Association (870 euros),.

Les recettes proviennent des cotisations (avec malheureusement un nombre de membres à jour de leur cotisation qu'il est difficile de maintenir, en dépit des relances effectuées par notre Présidente) ; 2) des dons faits par les auditeurs des concerts (l'entrée en est libre ; la participation est laissée à l'appréciation de chacun), ainsi que des dons reçus à l'occasion des services religieux - mariages, obsèques - ou des visites commentées de l'édifice.

Après la présentation de ce bilan financier, Mr Parichon s'interroge sur la possibilité d'utiliser les coordonnées des visiteurs du site de l'Association pour les inciter à participer à la vie financière de l'ASSOEC, par exemple par l'adhésion.

M.J.Pellé précise que les cotisations pour 2017 sont maintenues, soit 30 euros pour les membres actifs, 50 euros pour les membres bienfaiteurs, et à partir de 50 euros pour les membres donateurs.

Approbaton du rapport financier

Soumis au vote, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Renouvellement du Bureau

M.J. Pellé remercie tous les membres de l'Association pour leur soutien et leur implication dans nos projets. Elle propose l'entrée au bureau de Jean-Louis Géraud, ainsi que la nomination de Monique Clouet au poste de secrétaire adjointe.

Le nouveau bureau est composé de Mmes et Mrs :

- Pierre Rambour, président d'honneur
- Marie José Pellé, présidente
- Daniel Angéras, vice-président
- François Réthoré, trésorier
- Monique Clouet et Jean Claude Thomas, secrétaires
- Alain Berche, Jean-Louis Bonneau, Caroline Domergue, Jean-Louis Géraud et Emmanuelle Lamarque.

Le bureau ainsi constitué, est accepté, après vote à l'unanimité.

Projets pour l'année 2017

Manifestations culturelles à venir

Le concert de l'Avent du 4 décembre 2016 sera donné par Anne Foulard, organiste, professeur au Conservatoire de Beauvais, avec la participation d'élèves des classes de formation musicale du même établissement, dans un programme de musique d'orgue et de partitions vocales du temps de l'Avent. Il achèvera les manifestations que nous avons organisées cette année.

M.J.Pellé présente l'affiche et les flyers réalisés grâce à l'aide de l'Agence du Crédit Mutuel de Chaumont en Vexin. Ces documents qui ont été diffusés par notre Présidente dans l'agglomération de Chaumont, sont remis aux membres présents qui le souhaitent.

Le concert du printemps, dont la date reste à fixer, verra la participation de la Chorale de Hugues Pinel, ainsi que de la Chorale de l'Ecole de Musique de Chaumont en Vexin.

Communication

Marie José Pellé annonce que le Rotary Club de Chaumont en Vexin a offert deux pages de son prochain numéro de revue à l'ASSOEC. Cette revue sera dédiée à la collecte de fonds, par le Rotary, pour permettre le financement du don d'un chien d'aveugle.

Site internet de l'Association

Mr Boulie l'alimente régulièrement. Il soumet à l'assemblée la possibilité de l'acquisition d'un enregistreur, mais cet appareillage supposerait qu'une personne soit familiarisée avec son maniement.

Mme Delatour demande si la documentation photographique relative aux vitraux, existe. M.J.Pellé précise qu'elle existe, mais qu'elle est partielle (documents de Mr Schuller).

Mr l'Abbé Mathieu Devred souhaite que toutes les informations soient disponibles à la Maison Paroissiale également.

L'ordre du jour étant épuisé, notre Présidente remercie les participants pour leur engagement dans la vie de la Société et, ainsi, de contribuer à la préservation d'un patrimoine de grande qualité. M.J.Pellé déclare close la séance à 12 heures, et invite les membres de l'Assemblée à prendre le verre de l'amitié.

Marie José Pellé

Présidente de l'ASSOEC